



PEP'INFO



© Michel Segond

Salon des aînés | p. 14



Conseil communal des enfants | p. 15

IPI : 506 874



PackPRO
immo

Une agence **proche** de vous

VENTE - LOCATION - EXPERTISE

www.pp-immo.be



Rue Hubert Halet, 88
B-4860 PEPINSTER
Tél. : **087-34 09 70**
info@pp-immo.be

 Immobilière Packpro IMMO

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé
par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET**
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886

Didier
DUMONT



SPRL

- TERRASSEMENT
- AMÉNAGEMENT DE JARDINS
- NIVELLEMENT
- EMPIERREMENT
- POSE DE CITERNE

Hezée 177B - 4861 Soiron
0495 54 09 73
dumterr@gmail.com



Optique
Xhaflaire

Rue de la Régence 9, 4860 Pepinster
087.46.20.20

La discrétion
au service de la clientèle

www.cornet-mockel.be
nathalie.cornet@cornet-mockel.be

087 33 73 79

CM
CORNET - MOCKEL
assistance funéraire

35, Place Sommeville - Verviers
2, rue des Combattants - Wegnez
61A, route d'Oneux - Heusy-Verviers
(Chaussée de Verviers, Theux)

Carrosserie
Christian BERTHOLET
Tribomont, 269 - 4860 WEGNEZ
Tél. 087 33 42 66

Réparations toutes marques



Ets Christian BERTHOLET
Tribomont, 269 - 4860 WEGNEZ
Tél. 087 33 42 66

FORET et JARDIN



 **JOHN DEERE**  **ISEKI**

EDITORIAL

Investir ensemble pour l'avenir de notre Commune !

Comme vous l'avez très certainement appris par voie de presse ou via les réseaux sociaux, notre Commune s'est vue contrainte, alors qu'elle était en boni depuis de très nombreuses années, à se pencher sur sa fiscalité afin de faire face aux augmentations de charges qui nous sont imposées par les mesures d'économies des Autorités Supérieures.

Pourquoi ces révisions s'imposent-elles à nous ?

Comme nous l'entendons quasi tous les jours aux différents journaux télévisés, le **Gouvernement Fédéral**, la **Région Wallonne** et la **Fédération Wallonie-Bruxelles** cherchent à faire des **coupes sombres dans leurs budgets** respectifs et mettent en place des mesures d'économie qui **touchent en première ligne les communes** afin de diminuer leurs déficits récurrents.

- La mesure phare du **Gouvernement Fédéral** vise les **chômeurs** de longue durée qui, dès janvier 2026, vont être **exclus du chômage**. Ce qui va générer une **charge supplémentaire** pour Pepinster de quelque **190.000 € en 2026** pour monter à **434.000 € en 2030**.
- La **Région Wallonne** de son côté revoit toute une série d'**aides** et de **subsidés à la baisse** dont notamment la **réforme des aides à l'emploi** qui prévoit une **diminution des enveloppes** allouées, mesures **qui impactent sérieusement** en premier lieu **les communes**.
- La **Fédération Wallonie-Bruxelles**, elle aussi, n'est pas en reste. Les **diminutions de dotations** qui touchent toute une série de secteurs, dont l'enseignement (baisse d'intervention dans la gratuité des repas et des fournitures propres aux enfants, etc..)
- La **dotation de la Zone de Police** devrait être augmentée de **plus de 7% dès 2026** pour se conformer aux normes édictées par le Fédéral.
- Il en est de même pour **INTRADEL** qui **majora le coût de traitement** des déchets de **6,59 % en 2026** et de **3,04 % en 2027**.

- La **dotation au CPAS** devra aussi être revue à la hausse, notamment suite à l'**augmentation des Revenus d'Intégration Sociale** liée notamment à l'exclusion des chômeurs de longue durée et aux **nouvelles missions** qui lui sont imposées.

Ces **augmentations décidées par les Autorités Supérieures**, qui touchent de plein fouet les communes, **s'imposent à nous** sans que nous ne puissions en aucune façon les remettre en cause. Face à celles-ci, une immense majorité des communes ont décidé de hausser leur fiscalité.

*

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de rappeler que **Pepinster** a été lourdement **impactée par les inondations de 2021**. Celles-ci ont une répercussion négative très importante sur le futur de nos finances communales, **comme nulle part ailleurs**.

- Les inondations ont entraîné la **disparition définitive de plusieurs dizaines d'immeubles** d'habitations, de halls et d'entrepôts qui a généré une **perte importante de Précompte Immobilier** et que les futures démolitions d'habitations et de bâtiments industriels et artisanaux vont encore accroître de manière substantielle cette perte. (Nous y reviendrons ci-dessous)
- La Commune a **perdu plusieurs centaines d'habitants** générant une **diminution significative de l'Impôt sur les revenus des Personnes Physiques**.
- L'**exclusion de plusieurs dizaines de chômeurs** va entraîner une **charge supplémentaire** pour le CPAS qui sera **supportée par la Commune**.
- Le **Fonds des Communes** va être recalculé à la **baisse** sur base de ces nouvelles données.

Malgré ces diminutions de recettes et les augmentations des charges qui s'imposent à nous, notre **Commune** se doit de **garantir les moyens nécessaires** pour assurer l'exercice de sa mission de service public **au profit des citoyens**, alors que les charges, tant au niveau de l'entretien que de la gestion administrative, ne cessent de croître.

SOMMAIRE

■ Editorial	3
■ Patrimoine	5
■ Zone VHP	6
■ L'espiègle	6
■ Cellule ENEO	6
■ Sanctions administratives	7
■ Environnement	8
■ Ramoneurs	10
■ La centenaire	10
■ Plan de cohésion sociale	11
■ Social	11
■ Enseignement	12
■ EPN	12
■ Emploi	12
■ Commerce	13
■ Bien-être animal	13
■ Aînés	14
■ Mobilité	15
■ Jeunesse	15
■ Bénévolat	16
■ Petite enfance	17
■ Travaux	18



Commune de
Pepinster

Administration communale

Prévôchamps 44
4860 Pepinster

Tél. 087 46 83 00

ac.pepinster@pepinster.be

www.pepinster.be



Quelle fut notre réflexion ?

Face à ce constat, dès le mois d'avril 2025, nous nous sommes lancés dans une large réflexion en vue de la conception du budget 2026.

Nous nous sommes tout d'abord penchés sur nos **frais de fonctionnement** afin de les limiter à ce qui est **strictement nécessaire sans** pour autant **toucher à l'emploi**.

Notre démarche fut tournée vers **un seul objectif : maintenir** autant que faire se peut **le pouvoir d'achat de TOUS les Pepins**, retrouver **des moyens budgétaires complémentaires en impactant le moins possible les citoyens** et **innover en faisant contribuer les personnes ou sociétés ne résidant pas sur la commune** (touristes, propriétaires n'habitant pas sur la commune, etc ..) qui bénéficient néanmoins de nos services (infrastructures routières, déneigement, collecte des déchets, police, etc ..).

Par ailleurs, nous n'avons **pas voulu répercuter les indexations intervenues** et **jamais imputées depuis plus de 10 ans** sur les redevances et taxes communales. **Nous nous sommes seulement limités à nous aligner** sur la **moyenne la plus basse** des communes environnantes.

Aussi, nous nous sommes **préoccupés de la réalité** de terrain économique et financière **de nos concitoyens**.

Et nous avons été suivis par **l'ensemble du Groupe Impacts** qui a **voté 30 des 31 taxes et redevances avec le Groupe Pepin** à l'exception du précompte immobilier.

Ce vote à la quasi-unanimité **confirme le sérieux du travail** réalisé ainsi que **le bien-fondé des adaptations proposées !**

Concrètement, quelles mesures avons-nous envisagées ?

Lors du dernier Conseil communal de ce 10 novembre, différentes adaptations des taxes et redevances furent proposées à l'approbation des conseillers communaux.

- La redevance pour **délivrance d'actes administratifs** est **limitée à 5 €**, sauf pour les actes demandant une **prestation administrative spécifique** (par ex : procédures d'urgence, permis d'environnement, etc ..)
- Les **redevances** suivantes sont **inchangées** :
 - o Redevance sur la location de la salle communale Binet
 - o Occupation du domaine public par les échoppes
 - o Droits d'emplacement sur les marchés
 - o Occupation du domaine public par les loges foraines
 - o Changement de nom
 - o Changement de prénom
 - o Redevance relative à la Zone Bleue
- ou **majorées** de manière **très limitée** :
 - o Renouvellement ou demande initiale de concession de 30 ans dans les cimetières communaux
 - o Taxes et redevances autres non reprises dans la présente énumération
- ou **diminuées** :
 - o Redevance sur la location de la salle communale de Soiron
- **Taxes et redevances augmentées** qui **n'impactent PAS les citoyens pepins** :
 - o Taxes sur les secondes résidences
 - o Taxes sur les panneaux publicitaires fixes
 - o Taxes sur les imprimés publicitaires
 - o Taxes sur les magasins de nuit
 - o Redevance sur l'enlèvement des versages sauvages

- o Taxes sur les agences bancaires
- o Taxes sur les terrains de golf

- **Création d'une nouvelle taxe sur les hébergements touristiques**

Nous avons décidé de créer une **nouvelle taxe sur les hébergements touristiques qui n'impactera PAS les citoyens pepins** et qui sera à charge **EXCLUSIVE des personnes ne résidant PAS sur la commune** qui viennent passer un séjour dans les gîtes et autres hébergements de notre commune.

Celle-ci est fixée à **180 € / an par couchage** d'une personne offert à la location.

- **Additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques inchangée**

Nous avons absolument tenu à **maintenir**, le plus possible, **le pouvoir d'achat de TOUS les Pepins**.

Et cette volonté passe par un statu quo au niveau actuel.

Ainsi, **l'additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques demeure INCHANGÉE**.

Toutes ces taxes et redevances ont été **approuvées par l'ensemble des élus des Groupes Pepin et Impacts** qui ont fait **preuve du sens des responsabilités** afin de garantir les moyens nécessaires à la bonne gestion de notre Commune !

Ce dont nous ne pouvons que nous réjouir !

- **Centimes additionnels au Précompte Immobilier**

En ce qui concerne le précompte immobilier, il est ressorti de nos analyses que près de **30 %** (29,2 % exactement) **des propriétaires de biens immobiliers ne résident pas à Pepinster** et que, dès lors, ce sont eux qui supportent 30 % de la charge de la taxe.

Afin de nous permettre de pallier l'augmentation des charges et la diminution des recettes que nous avons détaillées plus haut, nous n'avons pas eu d'autre choix, comme beaucoup d'autres communes, que de majorer les centimes additionnels.

Contrairement à ce qui a circulé sur les réseaux sociaux, **cette majoration n'impactera pas de manière significative notre pouvoir d'achat**.

En effet, avant de trancher, nous avons demandé des simulations.

Ainsi, **en passant de 2600 à 2800 de centimes additionnels**, à titre d'exemple, **une maison** ayant un **revenu cadastral de 600 €** verra son précompte immobilier passer de 749,14 € à 782,81 €, soit **une augmentation de 33,67 €** et une **maison récente** au **revenu cadastral de 875 €** passera de 1.092,50 € à 1141,60 €, soit **une majoration limitée à 49,10 €**.

Ce qui nous a paru supportable.

Comme vous pouvez le constater, nous avons fait **preuve de discernement en épargnant au maximum les citoyens pepins** et en faisant supporter les adaptations à la hausse principalement aux personnes ne résidant pas sur notre commune. Ce qui fut confirmé par le vote du Conseil Communal.

*

Comme chaque année à pareille époque, les équipes de notre service de déneigement seront fidèles au poste pour garantir votre sécurité et votre mobilité.

Face aux caprices de la météo qui parfois sont imprévisibles et afin de satisfaire l'ensemble de la population, nos services resteront à votre écoute et collecteront vos informations sur les endroits délicats ou qui nécessitent une intervention urgente. Grâce à votre aide, nous pourrions être plus efficaces car il nous sera impossible d'être partout et informés de tout, de suite. Vos appels en ce sens seront une aide précieuse et profitable à tous.

A quelques jours des **Fêtes de fin d'année**, je tiens, en mon nom, celui du Collège et des conseillers communaux à **vous souhaiter pour l'an nouveau**, à vous et à tous vos proches, avant tout une **excellente santé ! Que 2026 vous apporte sérénité et bonheur** au quotidien et que vos projets les plus chers se réalisent !

Votre Bourgmestre
Philippe GODIN

PATRIMOINE

Le livre officiel du 175^{ème} anniversaire de notre commune est sorti.

C'est en 1850, que le village de Pepinster se détache de la commune de Theux dont il dépendait. Suite à la création de la Route Royale Liège-Verviers avec embranchement vers Spa en 1827 et l'arrivée du chemin de fer en 1843, avec la ligne Liège Aachen à laquelle s'ajoute dix ans plus tard celle vers le Luxembourg, Pepinster devient un important nœud de communication international.

La petite cité de ce fait, se développe du nord vers le sud et augmente d'une manière heureuse sa prospérité. Cet ouvrage donne un éclairage précis de l'évolution de la commune, le texte richement illustré est accessible à tous. La présentation est jeune et attrayante.

« **Pepinster un village couronné de verdure** » est écrit et réalisé par Christophe Gaascht, notre animateur Patrimoine à l'Administration communale de Pepinster. Le livre est disponible au bureau de l'A.C.P., rue Prévôchamps 44, 4860 Pepinster, mais aussi dans les librairies de la région.

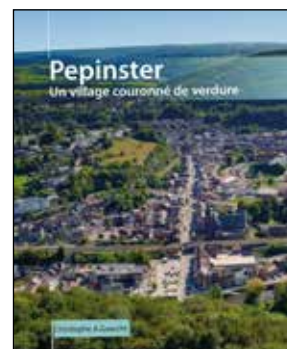


Illustration de la Zone de secours VHP - Hôgne & Plateau - Département prévision - Juin 2025



LE CO UN TUEUR SILENCIEUX : COMMENT ÉVITER SES PIÈGES ?

Ce gaz toxique, incolore, inodore et insipide, se forme lors d'une combustion incomplète de matières fossiles (donc pour TOUS les feux à flammes vives : gaz, bois, charbon, pétrole, mazout, essence).
Le CO (monoxyde de carbone) est la 1^{ère} cause de mortalité accidentelle domestique en Belgique (+ de 1.000 victimes par an).
En fonction de la quantité de CO produite et de la durée durant laquelle vous le respirez, la MORT peut survenir en quelques minutes.

Les symptômes d'une intoxication au CO

Ils varient selon le niveau d'exposition (durée d'exposition et concentration de monoxyde de carbone inhalée) :

- **Faible exposition** : maux de tête, nausées, parfois vomissements.
- **Exposition moyenne** : vomissements répétés, vertiges, somnolence, troubles de la vision, de l'attention, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, musculaires ou abdominales.
- **Forte exposition** : perte de connaissance, lésions cérébrales, pouvant mener au coma ou au décès.

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital : elles sont mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

Que faire en cas d'accident lié au monoxyde de carbone (CO) ?

- **Aérez** immédiatement en ouvrant portes et fenêtres.
- **Coupez la source de CO** (arrêter les appareils en fonctionnement).
- **Évacuez les occupants** vers un endroit ventilé et évitez tout effort inutile.
- **Appelez le 112**, en précisant qu'il s'agit d'une suspicion d'intoxication au CO.

Ne rentrez jamais dans un lieu suspecté sans protection : votre sécurité est prioritaire !

Après l'incident, l'installation défectueuse DOIT être révisée par un professionnel et mise en conformité.

Conseils pour éviter une intoxication au CO

- **Faites entretenir régulièrement** vos appareils ou installations de chauffage et votre cheminée (conformément aux obligations d'entretien en vigueur).
- **Prévoyez un apport suffisant d'air frais** dans les lieux renfermant un appareil de chauffage : n'obstruez pas les grilles d'aération et aérez quotidiennement votre logement.
- **Utilisez les appareils correctement** : N'utilisez pas un chauffage d'appoint en continu et ne faites jamais fonctionner de groupe électrogène, barbecue, braseiro, ou moteur thermique (voiture, moto, tondeuse) dans un lieu fermé.
- **Installez un détecteur de CO** certifié dans les pièces équipées d'appareils de combustion. Celui-ci vous indiquera si la concentration en CO est trop élevée.
- **Soyez vigilants en cas de symptômes**, si plusieurs personnes ressentent en même temps maux de tête, fatigue, vertiges, nausées, sortez immédiatement à l'air libre et appelez les secours.

Votre sécurité est notre priorité !

Pour plus d'infos à ce sujet : www.zone-vhp.be - Département prévision : ☎ 087/479.822



Votre abonnement 2026 est arrivé

Merci à vous qui restez très nombreux à lire notre journal afin de vous informer de la vie très riche de notre belle commune. Nous nous en réjouissons bien sûr et vous remercions de la confiance témoignée. Nous espérons que vous appréciez nos efforts afin de vous présenter un journal le plus attractif possible, avec un contenu local auquel nous sommes très attachés. Vos remarques éventuelles seraient pour nous une source d'amélioration. N'hésitez donc pas à nous contacter.



Le moment du renouvellement de votre abonnement est venu. Vous pouvez virer la somme de 25 € (inchangée) sur le numéro de compte BE18 1030 4978 9865 de L'Espiegle, rue La Nô 51 à Pepinster avec la mention « Abonnement 2026 + votre nom ». Pour ce montant, vous avez, non seulement accès à la version papier, mais aussi à l'édition numérique.

Il est important pour notre logistique que votre versement nous parvienne autant que possible avant le 15 décembre 2025.

Pour rappel, notre email est ccj@skynet.be et le téléphone, le 087/46.92.89.

Le rédac'chef

APPEL À CANDIDATURE ENEO

LANCEMENT PROCHAIN DE LA CELLULE ENEO ET ENEO SPORTS – REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Bonne nouvelle ! Dès le **premier trimestre 2026**, une **cellule ENEO** ainsi qu'une **cellule ENEO Sports** verront le jour.

Ces nouvelles initiatives auront pour mission de dynamiser la vie communautaire, culturelle et sportive à travers une multitude d'activités : **cours, conférences, voyages, apprentissage des langues**, et bien plus encore !

Si vous avez des compétences ou simplement l'envie de **partager vos connaissances** dans une discipline – qu'il s'agisse de **sport, de culture, de bien-être ou d'organisation d'événements** – nous serions ravis de vous compter parmi nous.

👉 **Vous souhaitez donner des cours, animer des ateliers ou organiser des conférences ?**

👉 **Vous aimez le sport et souhaitez contribuer à la cellule ENEO Sports ?**

Alors n'hésitez pas à **contacter par mail** c.syben@pepinster.be ou **adresser un courrier à l'attention de Chantal Syben 44, Prévochamps à 4860 Pepinster** ou **par téléphone 0493 12 14 05** dès maintenant pour plus d'informations et pour rejoindre cette belle aventure humaine.

Ensemble, faisons de 2026 une année riche en échanges, en apprentissages et en convivialité !



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS – ÉDITION 2026

Le rendez-vous des 26, 27, 28 et 29 mars 2026

Le temps d'un long week-end, l'ASBL Be WaPP et la Commune de Pepinster vous donnent rendez-vous pour le Grand Nettoyage de Printemps. Le projet initié en 2015 rassemble aujourd'hui des citoyens, écoles, clubs, mouvements de jeunesse, entreprises et associations en conservant l'objectif de ramasser les déchets dans nos quartiers, parcs et espaces de vie afin de rendre notre cadre de vie et notre environnement plus propres.

Envie de contribuer à la propreté lors de cette 12ème édition ? Sachez que l'an dernier, pas moins de 98.797 volontaires ont ramassé 230 tonnes de déchets à travers toute la Wallonie.

Première participation ?

Créez une équipe et rendez-vous **dès la mi-février** sur <https://www.bewapp.be> pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir gratuitement le matériel (un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles) mais aussi d'informer votre Commune des zones que vous allez cibler.

Vous avez déjà pris part à l'une des éditions précédentes?

Ancien participant ou Ambassadeur de la Propreté, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place **jusqu'à la mi-février**, il suffit pour cela d'accéder à votre espace personnel et de compléter vos données.

La **clôture** des inscriptions sera **fixée mi-mars**.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les **participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilet, gants, sacs...) et de ne commander sur le site d'inscription que ce qui est réellement nécessaire.

Pour plus d'informations : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-l'action/grand-nettoyage>

gnp@bewapp.be - 081/32.26.40 - Coordinateur communal : Matthieu Laguesse (urbanisme@pepinster.be)

L'agent constatateur

ATTENTION AUX MOIS D'HIVER

Conducteurs, levez le pied !

La majorité des accidents impliquant des piétons ont lieu entre octobre et mars. La plupart du temps, ces accidents sont causés par des véhicules mal garés ; le plus souvent sur le trottoir, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée, ou trop proche d'un passage pour piétons, réduisant ainsi la visibilité de ceux-ci vis-à-vis des automobilistes.

Pour rappel, il est interdit de garer son véhicule sur le trottoir. Il est également interdit de garer celui-ci sur la chaussée à moins de 5 mètres avant un passage pour piétons.

Entretien de vos trottoirs durant l'hiver.

N'oubliez pas d'entretenir le trottoir devant votre habitation ou le bien dont vous êtes propriétaire en cas de chute de neige ou de formation de verglas. Un espace suffisant doit être déneigé ou rendu non glissant afin de permettre aux piétons de circuler sur le trottoir en toute sécurité.

L'agent constatateur

TROP DE PUBLICITÉS... ? VOICI LA SOLUTION !

Les autocollants STOP PUB de la Région wallonne

Il existe des autocollants vous donnant le choix d'accepter ou de refuser le dépôt de publicités et/ou de presses gratuites. Ceux-ci sont à coller sur votre boîte aux lettres.

Ils contribuent à la propreté publique ainsi qu'à la gestion des déchets.

Ces autocollants sont disponibles gratuitement à l'accueil ou au service Population de l'Administration communale.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Afin de renforcer la lutte contre la présence du frelon asiatique sur le territoire communal, l'Administration communale a procédé à l'achat de couvercles de piégeage sélectifs, développés par le CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques).

Ces couvercles seront **disponibles gratuitement** à partir du **1er février 2026**, dans la limite de **deux exemplaires par ménage**, auprès de :

- Service Environnement – Rue Prévôchamps 44
 - Bibliothèque communale – Rue Neuve 43
- (durant les heures d'ouverture habituelles)

Ces couvercles se vissent simplement sur un pot standard (type confiture, cornichons, miel, etc.) et permettent un **piégeage sélectif** des frelons asiatiques, limitant les captures d'espèces non ciblées.



Pour une meilleure efficacité, il est recommandé de déposer dans le fond du pot un mélange attractif composé de **1/3 de sirop, 1/3 de bière et 1/3 de vin blanc**, imbibé dans un petit morceau d'éponge afin d'éviter la noyade d'autres insectes. Le dispositif doit être placé de manière horizontale ou à l'abri de la pluie.

Le **piégeage de printemps** débute **début mars** et se poursuit jusqu'à **fin mai**.

C'est la **période la plus importante**, car elle permet de **capturer les reines fondatrices** avant qu'elles ne construisent de nouveaux nids. Les pièges peuvent être placés à proximité des ressources florales, des points d'eau ou des ruchers.

À partir de **début juin jusqu'à mi-juillet**, il est essentiel de **retirer les pièges**.

Durant cette période, le piégeage devient **inefficace** (les fondatrices ne sortent plus et les premières ouvrières sont trop petites pour être capturées) et peut s'avérer **dangereux pour les espèces non ciblées**.

Ensuite, de **mi-juillet à début novembre**, peut débuter le **piégeage de masse**, cette fois pour capturer les ouvrières et les futures fondatrices. Ce piégeage doit se faire **uniquement à proximité des ruchers**, idéalement **devant, sous ou entre les ruches**.



LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !

À partir du **01 janvier 2026**, l'horaire des heures pleines et heures creuses s'adapte à la réalité énergétique du réseau. Une plage supplémentaire d'heures creuses chaque jour et un même horaire sur l'ensemble des 7 jours. L'horaire du week-end suit désormais celui de la semaine. Le changement se fait automatiquement !

Derrière ce changement, une volonté de s'adapter aux nouveaux usages d'une part mais surtout, de stimuler la consommation lorsque l'électricité de source renouvelable est disponible. La part des énergies renouvelables ne cesse de croître et nous permet de consommer mieux, à moindre prix à des moments de la journée où, par exemple, le vent et le soleil sont généreux.



Un nouvel horaire : le Tarif Impact

Un **tarif incitatif** (sous le nom « Tarif Impact ») sera également disponible à partir du 1er janvier 2026, uniquement pour les personnes qui le souhaitent (demande à faire auprès de RESA). Pour pouvoir bénéficier de ce tarif, il est nécessaire d'être équipé d'un compteur digital (avec la fonction communicante activée) et d'une puissance de raccordement au réseau ≤56 kVA.

Ce tarif incitatif est intéressant pour le ménage pouvant déplacer l'utilisation de leurs appareils (lave-vaisselle, lave-linge, boiler électrique, borne de recharge véhicule, ...) durant les heures ECO.



Plus d'informations sur www.cwape.be ou au Service Energie.

COLLECTE DES DÉCHETS « PORTE À PORTE » : NOUVELLE ANNÉE !

Comme chaque année, au 1er janvier 2026, vos quotas sont remis à zéro. Pour cette nouvelle année, vous bénéficiez de :

- ✓ 50 kg de déchets résiduels (conteneur noir) par personne du ménage ;
- ✓ 60 kg de déchets organiques (conteneur vert) par personne du ménage ;
- ✓ 18 levées du conteneur résiduel par ménage (pour rappel, les levées du conteneur organique sont gratuites).



Au-delà de ces quotas, les coûts appliqués sont les suivants :

- ✓ 0,90 € par levée du conteneur résiduel (noir) ;
- ✓ 0,70 €/kg de déchets résiduels ;
- ✓ 0,08 €/kg de déchets organiques.

Vous pouvez consulter vos quotas à tout moment sur www.intradel.be dans l'onglet « **Mon conteneur en ligne** » en vous munissant de votre login et mot de passe.

Vous avez oublié vos identifiants ?

- ✓ Pas de problème : contactez le call-center d'Intradel au 04/240.74.74 afin que ceux-ci soient renouvelés et vous soient envoyés par courrier postal.

Rappel : quota sacs pour les ménages en dérogation

Pour les ménages en dérogation, la dotation annuelle en sacs peut

être retirée sur présentation de la carte d'identité du chef de ménage au service Environnement – Rue Prévôchamps 44 à 4860 Pepinster à partir du 5 janvier 2026, durant les heures d'ouverture du Service Urbanisme-Environnement.

Au-delà du quota de sacs prévu, des sacs supplémentaires peuvent être achetés aux tarifs suivants :

- ✓ 3,00 € par **sac rouge** pour les **déchets résiduels** ;
- ✓ 0,50 € par **sac vert** pour les **déchets organiques**.



Le service
Environnement

L'arbre

Choix et plantation !

Planter un arbre est un geste fort, à la fois écologique, esthétique et symbolique. Le choix de l'espèce est une étape qui conditionne la réussite de la plantation sur le long terme pour un enracinement durable.

Chaque arbre est un vivant possédant des exigences écologiques propres : nature et structure du sol, niveau d'humidité, exposition à la lumière, tolérance aux températures extrêmes, et besoin en espace aérien et souterrain. **Une inadéquation entre l'espèce choisie et les conditions du site peut entraîner divers dysfonctionnements** : stress hydrique, sensibilité accrue aux pathogènes, croissance déséquilibrée, mortalité prématurée, ou encore dommages aux infrastructures.

À l'inverse, **une sélection adaptée** permet une **croissance saine et durable**, une **réduction des besoins en entretien**, une **meilleure résilience** face aux aléas climatiques ou encore une **intégration harmonieuse** dans le paysage urbain ou rural.



Les conseils d'adalia:

Étapes clés :

1. **Définir ses besoins** : rôle de l'arbre, taille à maturité, niveau d'entretien, origine botanique à privilégier, etc.
2. **Analyser le terrain** : type de sol, drainage, exposition lumineuse, climat local, etc.
3. **Choisir l'espèce adaptée** : la meilleure démarche consiste à se renseigner auprès d'un pépiniériste ou à utiliser des outils d'aide à la décision, comme l'outil du Plan Canopée de la Ville de Liège ou l'outil Sésame du Cerema, par exemple.
4. **Planter correctement** : préparation du trou, amendement du sol, mise en place de l'arbre, rebouchage et tassement, arrosage, paillage, tuteurage, etc.
5. **Suivi et entretien** : arrosage en période sèche, surveillance phytosanitaire, taille de formation, etc.

Découvrez le détail de ces étapes dans l'article complet.

Vous l'avez compris, planter un arbre, c'est laisser un cadeau aux générations futures. En choisissant une espèce adaptée à vos besoins et à votre terrain, vous maximisez les chances de réussite et contribuez à un environnement plus sain et plus beau pour demain !

Lire l'article complet sur

www.adalia.be/planter-un-arbre-bien-choisir-lespece-pour-un-enracinement-durable

OU **scannez ici**



AVIS

Les artisans désireux de figurer, pour l'année 2026, sur la liste des ramoneurs agréés par le Collège communal sont invités à procéder comme suit :

Avant le 31 décembre 2025, les personnes exerçant, ou ayant exercé, une des professions de fumiste, serrurier-poêlier, maçon, charpentier, ardoisier zingueur et qui désirent effectuer des ramonages sur le territoire de la commune de PEPINSTER, au cours de l'année 2026, doivent en faire la demande au COLLÈGE COMMUNAL.

La demande doit :

1. Être renouvelée ANNUELLEMENT
2. Faire état du procédé employé : système traditionnel ou autre, à préciser ;
3. Être accompagnée d'un certificat de bonne conduite vie et mœurs destiné à une Administration publique ;
4. Être accompagnée d'un document attestant de l'inscription comme entrepreneur enregistré prouvant votre activité de ramonage ;

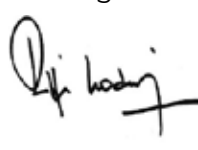
PAR ORDONNANCE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



F. DOPPAGNE



Ph. GODIN

Demande d'agrération comme ramoneur sur le territoire de Pepinster

Aux Membres du Collège communal
Rue Prévôchamps, 44
4860 PEPINSTER

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Echevines,
Messieurs les Echevins,

Je soussigné (nom et raison sociale)

Domicilié à

Tél :

e-mail :

Sollicite mon agrération en qualité de ramoneur sur le territoire de la Commune de Pepinster pour l'année 2026.

Je joins à la présente un certificat de bonne conduite vie et mœurs destiné à une administration publique, ainsi que la preuve de mon inscription parmi les entrepreneurs enregistrés attestant mon activité de ramonage.

Fait à

le

Signature

LA CENTENAIRE

NOTRE COMMUNE A CÉLÉBRÉ LES 100 ANS DE JOSÉE FRISÉE

C'est un bel événement que la Commune de Pepinster a eu le plaisir de fêter ce 5 septembre 2025 : le centième anniversaire de Madame Josée Frisée, résidente depuis dix ans à la maison de repos et de soins Au Fil de Hoëgne.

Née le 5 septembre 1925, Josée a consacré sa vie au travail et à sa famille. Devenue veuve après neuf ans de mariage, elle a élevé avec courage sa fille **Fernande**, entourée aujourd'hui de **ses petits-fils et arrière-petites-filles**.

Pour marquer cet anniversaire exceptionnel, la Commune lui a remis un **cadre officiel du Palais royal**, une **copie de son acte de naissance** ainsi qu'un **joli bouquet de fleurs**.

Madame Frisée incarne à merveille les valeurs de **simplicité, de bienveillance et d'amour de la vie** qui font la fierté de notre communauté.



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES DE PEPINSTER

Tu as des idées pour ta commune?
Tu veux faire bouger les choses à Pepinster.

LE CCJP T'ATTEND !

C'est quoi le CCJP?
Un groupe de jeunes de 12 à 18 ans qui donnent leur avis, proposent des projets et participent à la vie de Pepinster.

Conditions:

- ✓ Avoir entre 12 et 18 ans
- ✓ Résider et/ou être scolarisé(e) à Pepinster
- ✓ S'engager pour un mandat de 2 ans et participer aux réunions et activités

Comment participer ?
Remplis le formulaire de candidature disponible sur www.pepinster.be ou au bureau PCS à l'Espace Nô (rue la Nô,51)

FIN DES CANDIDATURES : 31 décembre 2025



Plus d'infos ? 0491/39.74.50
aude.varlet@pepinster.be

SAMEDI 28 FEVRIER

DONNERIE

de 9h à 12h

A l'ESPACE NÔ, Rue la Nô 51

Nouveau fonctionnement :

Cette fois, chacun gère son propre stand !

Nous mettrons des tables à disposition **gratuitement**.
Vous venez avec vos objets à donner, vous vous installez, et vous gérez vous-même vos dons (ce que vous donnez et combien de temps vous restez).

Attention : vous devez reprendre vos affaires après la donnerie.

Simple et convivial !



Info au 0491/39.74.50

SOCIAL

LANCEMENT DU PLAN GRAND FROID : ANTICIPER ET AGIR FACE À L'URGENCE SOCIALE

Chaque hiver, du 1er novembre au 31 mars, le « Plan Grand Froid » se déploie pour répondre aux besoins urgents des personnes en situation de précarité.

Ce dispositif essentiel offre un accueil inconditionnel 24h/24 à toutes les personnes (femmes, hommes, familles, jeunes et même enfants) qui vivent dans la rue ou qui sont confrontées à une situation d'urgence sociale.

Organisé à partir des Relais sociaux (Relais Social Urbain Namurois, Relais Social Urbain de Mons-Borinage, Relais Social Urbain Tournai, Relais social de Charleroi, Relais Social Urbain de Verviers, Relais Social du Pays de Liège et Relais Social urbain de La Louvière), le « Plan Grand Froid » mobilise une multitude d'opérateurs (publics et associatifs) qui œuvrent dans divers secteurs tels que :

- L'accueil de jour, de soirée et de nuit
- L'aide alimentaire
- Le travail de rue
- La santé
- ...

L'objectif commun est d'apporter un accompagnement à celles et ceux qui sont en situation de grande vulnérabilité afin de leur offrir un répit et un soutien.

Plus d'infos :

Retrouvez toute l'information et plus de détails sur notre site internet :

<https://actionsociale.wallonie.be/home/thematiques/sortie-du-sans-abrisme/relais-sociaux.html>



Le petit déjeuner : 1er moment de partage avec les parents.

Des bâtiments sécurisés et en cours de rénovation....

SOYEZ LES BIENVENUS À l'école de Croix-Rouge

"LES ENFANTS SONT AU COEUR DE NOTRE PRIORITÉ"

Mais aussi de nombreuses activités variées et ludiques vécues par tous.

Les grands, après avoir mené une campagne électorale pour faire partie du Conseil communal des enfants, ont presté serment ce 04.11.

Déjà en ce début d'année scolaire, les plus jeunes ont assisté à un spectacle tandis que les élèves des classes primaires sont partis en séjour scolaire à la mer.

Direction: Valérie KROUJAKIS
TEL.: 0497/54.05.33
valerie.kroujakis@pepinster.be



Ecole communale de Soiron

Spectacle "les contes de la nuit" pour les classes de maternelles

Prestation de serment des élèves dans le cadre des élections communales de enfants

CLASSES DE MER DES P3 À P6

PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE

Ecole communale de Soiron

087/46.07.18 - 0497/54.05.33

Inscriptions : 087/ 46.07.18 & 0497/ 54.05.33
Adresse : Soiron-Centre 2, 4861 SOIRON

EPN+PEPINSTER

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE
CONSEILS - INITIATION - UTILISATION
L'informatique, Internet et la culture numérique, à Pepinster.

SERVICE COMMUNAL
Gratuit sur rendez-vous :
0499/92.25.56 | chris.epn@pepinster.be

Rue la Nô 51, ESPACE NÔ
4860 PEPINSTER

Lundi
13h-16h30
Mardi*
13h-16h
Jeudi
13h30-17h30
Vendredi
10h-12h | 13h-16h

*Fermeture tous les 5èmes mardis du mois, atelier à la maison de repos.

PERMANENCES EMPLOI

- Les mardis de 9h à 11h
- Organisées par le CPAS

Rejoignez-nous sur les réseaux !

<https://epnpepinster.wordpress.com>

EMPLOI



RESA ENGAGE

TECHNICIENS D'EXPLOITATION GAZ (H/F/X)

Autonome et doté.e d'un bon esprit d'équipe

À l'écoute avec un esprit positif et innovant

Vigilance vis-à-vis de la sécurité et du respect des consignes

Orienté.e « client » (objectif : satisfaction)

Diplôme technique secondaire (électromécanique, chauffage, soudure,...)

jobs.resa.be

Liège, Région wallonne, Belgique

NOUVELLE ENSEIGNE À PEPINSTER

Illico Déco fait son arrivée à Pepinster !

C'est le tout nouveau magasin qui vient agrandir l'univers Illico.

Après plusieurs années à vous accompagner dans vos travaux grâce à Illico Location, nous avons eu envie d'aller encore plus loin...

C'est ainsi qu'est né Illico Déco, notre nouvel espace entièrement dédié à la décoration, à la peinture et au papier peint.

Notre idée, c'est simple : que vous puissiez refaire toute votre maison au même endroit, avec des conseils personnalisés et des produits de qualité.

Chez Illico Location, vous louez le matériel pour vos travaux.

Et juste à côté, chez Illico Déco, vous trouvez les bonnes couleurs, les papiers peints, les objets déco et plein d'idées inspirantes pour embellir votre intérieur.

Nous prenons le temps de vous conseiller, de vous orienter dans vos choix, et de vous aider à créer un intérieur qui vous ressemble, qu'il soit doux, coloré ou plein de caractère.

Et puisque les fêtes approchent, c'est aussi le moment parfait pour venir découvrir Illico Déco et dénicher des idées cadeaux originales : bougies, plaids, objets déco, senteurs... de quoi faire plaisir (ou se faire plaisir) !

Illico Location & Illico Déco

Rue Vovegne 55, 4860 Pepinster

Suivez-nous sur :

 @ILLICODECO @ILLICOLOCATION

 @illico_location @illicodeco

ILLICO : Expertise pro, Inspiration déco



UNE PREMIÈRE JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL COURONNÉE DE SUCCÈS

Sous un splendide soleil, la toute première **Journée du Bien-Être Animal** a remporté un véritable succès ! Le public est venu nombreux rencontrer les exposants venus de l'ensemble de la province, tous animés par la même passion : celle du respect et du bien-être de nos fidèles compagnons à quatre pattes.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu assister à de **remarquables démonstrations de la police canine**, découvrir le **camion des pompiers ART**, et profiter des précieux conseils d'une **comportementaliste canine** – des moments qui ont ravi petits et grands.

Les **commerçants locaux et associations de protection animale** ont également largement contribué à la réussite de l'événement, proposant animations, échanges et sensibilisation autour d'une cause commune : le bien-être animal.

Un grand merci à **l'équipe du BEA**, à **tous les exposants**, ainsi qu'à **l'équipe de la Saint-Hubert** pour leur accueil chaleureux et leur engagement.

Cette **première édition** marque le début d'une belle aventure... Le rendez-vous est déjà pris pour **l'an prochain** !



**ET QUAND TU
TOUSSES, TOUSSES, TOUSSES,
FAIS-LE DANS TON
BRAAAAAS.**



Retrouve le hit de l'hiver et les gestes protecteurs pour lutter contre les maladies respiratoires hivernales sur aviq.be



UN FRANC SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DES AÎNÉS DE PEPINSTER !

Le 10 octobre dernier, le Hall du Paire à Wegnez a accueilli la toute première édition du Salon des Aînés, un événement organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Pepinster.

Fruit de plus d'un an de préparation, ce salon avait pour objectif de faire découvrir aux seniors de Pepinster et de l'arrondissement les nombreuses ressources, activités et services qui leur sont destinés : santé, culture, loisirs, prévention, mobilité, et bien plus encore.

Des stands variés et riches en informations

De nombreux exposants étaient présents pour informer, conseiller et échanger avec les visiteurs. Parmi eux : EPN, CHR, SAFPA, Cindy Plantes, l'ASBL Vincent de Paul, le Service Jeunesse, Solidaris + CSD, la Croix-Rouge, le Potager de Saint-Germain, le CPAS de Pepinster, la Résidence Au Fil de Hoëgne, Vaphis, la Pétanque Intérieure (Boogle), la Bibliothèque de Pepinster, les bénévoles du Repair Café, la Pharmacie Leleux, Enéo et Enéo Sport, la Mutualité Chrétienne, PAC (écrivain public), la RCA de Pepinster, L'Espigle et la CCJ de Pepinster, le Funérarium Cornet Mockel, le CRESP, le Mobilo Club, les Guides Énergie de Pepinster, la Province (Tip Top) et les Voyages Léonard.

Un grand merci à tous les exposants et partenaires pour leur participation et leur implication dans cette belle initiative.

Des conférences enrichissantes

Tout au long de la journée, plusieurs conférences ont captivé le public autour de thématiques essentielles :

- L'alimentation équilibrée, (CHR)
- La prévention des chutes, (CHR)
- Le carnet de vie. (ENEO)

Les visiteurs ont également pu assister à une démonstration de la Croix-Rouge sur les gestes de premiers secours, un moment à la fois instructif et pratique, très apprécié du public.

Des animations sportives pour tous

Parce que la santé passe aussi par le mouvement, plusieurs animations sportives ont été proposées : badminton, multisport, pétanque, tennis de table, indiana...

Ces activités étaient encadrées par Enéo Sport, la RCA, et la Province (Tip Top). Les participants ont pu tester, bouger et surtout s'amuser dans une ambiance conviviale.

Un espace détente et gourmand

Les visiteurs ont également pu profiter d'un bar convivial, avec une délicieuse soupe offerte et un sandwich bar, tous deux préparés avec soin par Vaphis. Un moment chaleureux pour reprendre des forces et échanger dans la bonne humeur.

Un grand bravo au CCCA !

Les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés se sont investis corps et âme pour faire de cette première édition une réussite totale. Leur engagement et leur enthousiasme ont permis de rassembler un large public et de créer un moment d'échanges chaleureux, utile et convivial.

Nous retiendrons avant tout que la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous tout au long de cette journée placée sous le signe du partage et du bien-être.

Résultat de la tombola

Le numéro gagnant de la tombola est le n°152.

Le gagnant remporte un bon de 50 € offert par Voyages Léonard. Le lot est à retirer auprès d'Aude Varlet à l'Espace Nô (0491/39.74.50).





Choucroute 19€
Assiette froide 18€
Enfant -12 ans 12€
Apéro & Dessert OFFERTS !

Espace Nô à Pepinster

Repas dansant

du Cercle Royal Seniors de l'entité Pepine

le dimanche 8 février 2026 à 12h00

animé par **Guy Glorian**



INFOS & INSCRIPTIONS
au 0496/16 82 69
avant le 01/02/26



C.R.S.E.P.
Editeur responsable : Gunther LECOQ - rue Alfred Dreze 35 - 4860 PEPINSTER

APPEL A CANDIDATURE

POUR L'ETABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. le nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 8 décembre 2025 au 9 février 2026 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'Administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée par téléphone au 087 46 81 45 ou par mail à l'adresse urbanisme@pepinster.be.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,
F. DOPPAGNE

Le Bourgmestre,
Ph. GODIN

JEUNESSE

LES JEUNES ÉLUS DE PEPINSTER S'ENGAGENT POUR LEUR COMMUNE

Le 4 novembre 2025, à l'hôtel de ville de Pepinster, les nouveaux membres du Conseil communal des enfants ont officiellement prêté serment en présence de Monsieur le Bourgmestre, des échevins et de l'équipe d'encadrement. Au cours de cette cérémonie, ils ont pris l'engagement de s'impliquer activement dans des projets qui leur tiennent à cœur afin d'améliorer la vie quotidienne des citoyens et la leur.

Dès leur première rencontre, le 6 octobre, ces jeunes élus ont fait preuve d'un bel enthousiasme et ont déjà proposé plusieurs initiatives, telles qu'une opération de nettoyage des rues ou encore une collecte de cadeaux de Noël destinée aux personnes les plus démunies.

Bravo à eux pour leur dynamisme et leur sens de l'engagement !



LE BÉNÉVOLAT OU COMMENT CRÉER DES MOMENTS DE SOLIDARITÉ ET DE BONHEUR AU QUOTIDIEN

Chaque 5 décembre, la Journée mondiale du bénévolat nous offre l'occasion de remercier celles et ceux qui, dans l'ombre ou sous les projecteurs, donnent un peu – parfois beaucoup – de leur temps pour faire vivre notre commune. À Pepinster, le bénévolat n'est pas une notion abstraite : il se concrétise chaque jour dans les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, les associations culturelles, les ASBL, les comités de quartier et tant d'autres initiatives locales.

L'engagement...

Derrière chaque événement, chaque activité et chaque moment de convivialité, il y a des personnes dévouées qui œuvrent pour l'intérêt général. Leur engagement est précieux : il renforce le lien social, soutient les familles, anime nos villages et contribue au dynamisme de Pepinster.

Que ce soit dans un but d'entraide, de soutien ou d'amusement, le rôle de notre tissu associatif est crucial. Il offre une réponse aux besoins sociaux et dans l'animation de la vie locale.

Un exemple parmi tant d'autres...

Les comités de quartier et associations de parents ont offert aux petits et aux grands l'occasion de passer un moment magique lors de la fête d'Halloween...

De nouvelles vocations :

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, disponibles un peu ou beaucoup, il existe une association pepine qui se réjouit de pouvoir bénéficier de vos talents, de votre énergie ou simplement de votre bonne volonté.

S'engager, c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres habitants et de participer à des projets porteurs de sens.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles... Grâce à vous, notre commune est chaque jour plus solidaire, plus vivante, plus humaine...

MERCI MERCI MERCI ❤️



Echevinat de la participation citoyenne

REGISTRE DES ÉTOILES

UNE RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE POUR LES PARENTS ENDEUILLÉS

La **Commune** a mis en place un **Registre des étoiles**, destiné à offrir une **reconnaissance symbolique** aux parents ayant perdu un fœtus ou un enfant au moment de la naissance.

Ce registre permet aux parents de **faire inscrire leur enfant** et de **recevoir un certificat d'inscription**, marquant ainsi une forme de reconnaissance et de soutien, **au-delà des limites fixées par la législation actuelle**.

Il est **ouvert aux parents domiciliés à Pepinster** ou dont le bébé est **décédé sur le territoire communal**.

L'inscription se fait sur **rendez-vous auprès du service État civil** ( 087/46.83.15 –  population@pepinster.be).

Un **formulaire d'inscription** peut également être complété à l'avance.

Contrairement à la loi qui conditionne la délivrance d'un acte selon la durée de la grossesse, le **Registre des étoiles est accessible à tous les parents**, quelle que soit la durée de gestation.

Cette démarche est **symbolique** et n'a **pas de valeur légale**, mais elle permet aux familles de donner une place officielle à leur enfant et de vivre un **moment de reconnaissance et de mémoire**.

➔ Pour toute question, le service État civil reste à votre disposition.

Echevinat de la Petite Enfance

VOTRE ENFANT EST MALADE ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER BAB ATCHOUM !



En ce début de période froide, votre enfant est malade et vous n'avez personne pour le garder.

Sachez que **Bab Atchoum**, service de garde d'enfants malades à domicile depuis plus de 30 ans, peut vous venir en aide.

Ce service professionnel prend soin des enfants âgés de **0 à 12 ans** qui, pour raisons médicales, ne peuvent être accueillis dans leurs structures habituelles.

Les puéricultrices veillent au bien-être et à la sécurité de votre enfant dans les meilleures conditions. Elles n'effectuent toutefois pas de tâches ménagères, ne s'occupent pas des animaux de compagnie

et ne se déplacent pas avec l'enfant en véhicule (sauf urgence).

Horaires de garde :

Du lundi au vendredi, entre **7h00 et 18h30**, pour une durée minimum de **4 h/jour** et maximum de **9 h/jour**.

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de **9h00 à 16h00** - Le mercredi de **9h00 à 12h00**

Téléphone : **087/84 05 27**

Plateforme : bab@raidsenfance.be

Tarifs :

- Forfait horaire par enfant : **5,90 €**
- Frais de déplacement : **12,50 €** par jour de garde et par famille
- Service reconnu par : **ONE**

Documents à fournir :

- Certificat médical couvrant la période de garde et l'enfant concerné
- Vignette mutuelle
- Prescription médicale pour toute administration de médicament

Echevinat de la Petite Enfance

INFOS TRAVAUX

Cette liste reprend l'évolution de tous les travaux en cours de réalisation ou d'étude sur la commune.

Au vu du délai entre la rédaction de cet article et sa publication, il se peut que certaines informations soient toutefois en léger décalage. Photos : A. Bolland

BÂTIMENTS LIÉS AUX INONDATIONS

- Transfert de l'Administration à Piqueray : les travaux de reconstruction du bâtiment ainsi que des abords avancent vraiment bien.
- Infrastructures sportives de Wegnez : le chantier touche à sa fin.
- Hall Jean Simon : Le chantier intérieur, proche de sa fin, a été interrompu. Un expert judiciaire a été désigné suite aux problèmes rencontrés au niveau de la chape et de la pose des revêtements qui devaient s'en suivre.



ESPACES PUBLICS, VOIRIES LIÉES AUX INONDATIONS

- La société Lejeune effectue des travaux pour le compte de RESA. Ces chantiers modifient le maillage des réseaux, gaz et électricité, ceci étant imposé par les suites des inondations (déplacement de la centrale et de cabines électriques). Ils se déroulent dans le centre de Pepinster à proximité de la future nouvelle administration.

TOUS LES AUTRES CHANTIERS PRÉVUS OU EN COURS

- Chantier rue des Combattants - le projet suit son cours.

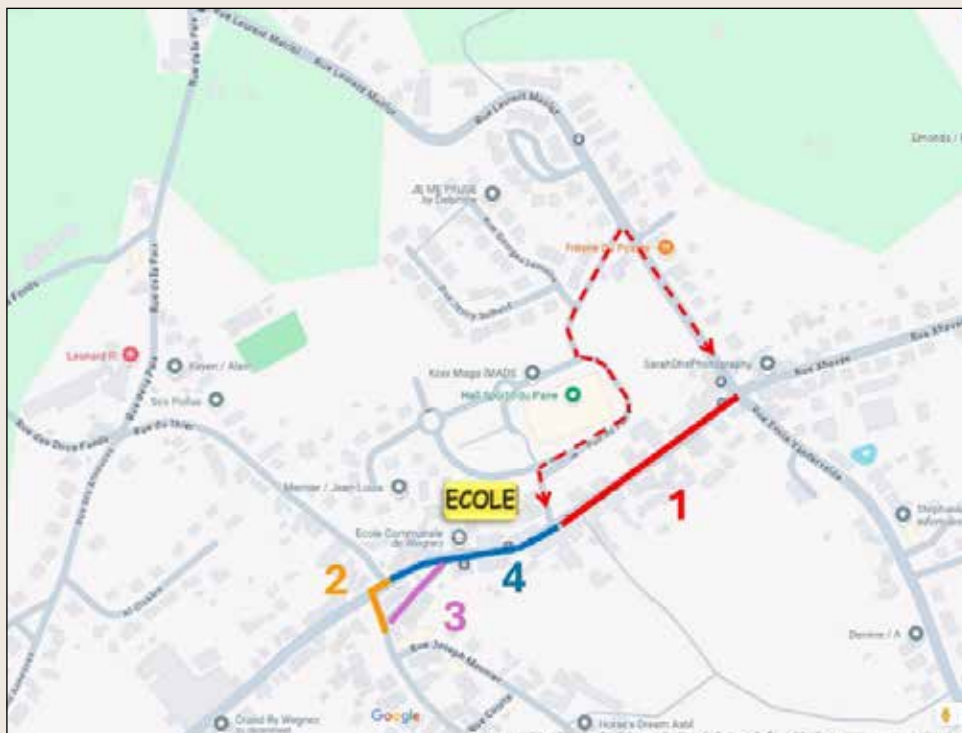
Les travaux de réfection complète de la rue des Combattants avancent conformément au planning. La société Baguette poursuit actuellement la phase d'égouttage ainsi que la pose des impétrants. La circulation reste adaptée et une déviation est en place.

Une communication spécifique est diffusée en temps utile afin d'informer les riverains et usagers des modifications de circulation.

Restez informés en suivant les actualités sur le site et les pages communales !

Nous remercions les habitants et usagers pour leur patience et leur compréhension durant ce chantier d'envergure, essentiel à la modernisation de nos infrastructures.

- Ecole Croix-Rouge (isolation de l'enveloppe et rénovation des toitures des anciens bâtiments). Les travaux touchent à leur fin. Il reste quelques travaux légers à l'intérieur.



POMPES FUNÈBRES VILVORDER

24h/24 • 087/54.26.17

FUNÉRARIUMS

Rue Pepin, 8 - PEPINSTER
Place de L'Eglise, 13 - JALHAY
Rue du Waux-Hall, 7 - SPA
Rue de la Chaussée, 30 - THEUX

www.vilvorder.be



DJ PHIL

Spécialisé dans l'animation des années 60-70-80

Musique pour les 50 ans et +

Nombreuses années d'expérience

Possibilité karaoké

Uniquement organisation privée

Tarif préférentiel pour les citoyens de la commune

0495/94.39.61



Michel HALKIN
0479 29 54 48

- Terrassements
- Aménagements extérieurs
- Stations d'épuration
- Déneigements
- Empierrements
- Démolitions

Chaityfontaine, 2 - 4860 Pepinster

LES ANNONCEURS
DU BULLETIN COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT D'AGREABLES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE





Nous contacter :
087/22 58 91
info@cfverviers.be



Entités desservies



Aide familiale
Garde à domicile
Aide-ménagère sociale

Aides à domicile
Accompagner - Aider - Soutenir
Notre métier

KERF DÉCO

TOUTE LA DÉCORATION DE A À Z

Conseils d'architecte d'intérieur • Prise de mesure • Confection • Placement
Spécialiste en stores tous modèles • Tissus pour tentures et garnissage
Voilages • Papier-peints • Peinture • Linge de maison • Literie...

Grand-Place, 10 - 4800 Ensival (Verviers)
Tél. : 087/33.40.50 • Mail : kerfdeco@hotmail.com



- Spécialiste en poêles à pellets et à bois
- Département cheminées bois et fumisterie
- Vente et livraison de Mazout Extra
- Vente de Pellets en livraison ou à notre station service



Et pour encore mieux vous servir :
Vente, montage et gardiennage de vos pneus
Entretien, réparation et géométrie de véhicules

Livraison de
mazout extra au
meilleur prix !

087 377 100



Votre Station Service
73/7
Pellets, carburants,
sandwichs & shop



Chaussée de Spa 45 4910 Theux • Tel : 087 377 100
www.cedriccombustibles.be • info@cedriccombustibles.be

VDG **électricité**

Entreprise Générale d'Electricité

Installation, rénovation & remise en conformité
Chauffage électrique - Eclairage LED - Domotique
Borne de rechargement pour voiture électrique

+32 479/09.73.75 vandegaart.thibault@gmail.com

Monica de la Cerda

Centre de soins | Pieds | Mains | Bien-être

Pédicure médicale diplômée IPB
Orthèses - Service manucure

Rue Neuve, 154 - 4860 PEPINSTER
0495 53 64 02 sur rendez-vous
monica.dlc@hotmail.com

centredesoinsmonicadelacerda